



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Theatre de l'Est parisien

Question écrite n° 39321

### Texte de la question

M. Claude Bartolone souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture sur l'avenir du theatre de l'Est parisien. Lors de son installation avenue Gambetta, dans le 20e arrondissement, le ministre de la culture avait conclu un accord avec la societe Bull, propriétaire du parking contigu, en vue d'acquérir ce terrain pour permettre les constructions annexes indispensables au bon fonctionnement du theatre depourvu de degagement. Depuis, le TEP s'est developpe au point d'etablir des liens profonds avec la population de l'Est de Paris et de sa banlieue et de participer a la vie de ce quartier de Paris. Depuis un certain temps, les representants du TEP se questionnent sur l'avenir de leur theatre. Non seulement, le terrain a ete acquis par le ministere de l'education nationale, mais la somme allouee pour la renovation d'elements vetustes et fatigues ne correspond qu'a 1/5 de la somme des travaux envisages. De plus, la subvention de fonctionnement de ce theatre n'a pas ete indexee sur l'evolution des prix depuis 1990, mais a subi une amputation de 195 000 francs en 1994. Les representants du theatre souhaiteraient donc connaitre la politique qu'il entend mener dans les dix ans a venir, les buts qui lui seront fixes et l'action qui lui sera assignee.

### Texte de la réponse

Contrairement aux craintes exprimees par l'honorable parlementaire sur le devenir du theatre de l'Est parisien, toutes garanties ont ete recemment apportees a M. Guy Retore pour le conforter dans ses activites multiples dont l'originalite et l'efficacite ne sont plus a prouver. Compte tenu de la rigueur budgetaire, aucune subvention accordee aux lieux parisiens n'a ete indexee sur l'evolution des prix depuis 1990, et elles ont toutes egalement subi le collectif budgetaire de 1993 ; hors cette mesure generale et inevitable, la totalite de l'aide a ete maintenue, soit 6,3 millions de francs, compte tenu de sa perseverance. C'est donc l'une des plus importantes subventions accordees juste apres Ariane Mnouchkine et avant Peter Brook. La mission donnee a Guy Retore, lors de sa nomination en 1987 a la tete du nouveau theatre de l'Est parisien, a ete parfaitement remplie tant aupres du public qu'il sollicite que des compagnies qu'il programme, venant des regions ou de la couronne parisienne. Neanmoins, toute proposition tendant a ameliorer encore l'actif artistique de ce lieu de renommee que l'equipe du theatre de l'Est parisien soumettrait a sa tutelle serait examinee avec la plus grande attention, car, dans le cadre de cette mission, le directeur-createur beneficie d'une grande liberte et ne peut qu'etre encourage a prendre de nouvelles initiatives, permettant une nouvelle adequation entre l'etablissement, la zone d'influence et l'epoque. Concernant l'elargissement du theatre, la rigueur budgetaire de ces dernieres annees n'a pas permis l'acquisition du terrain contigu l'autorisant. Cependant, les equipements ont ete entretenus et une partie des travaux demandes a deja ete effectuee. Une mesure de 0,900 million de francs est prevue pour 1996, le reste des travaux faisant l'objet d'une planification sur les annees a venir.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bartolone Claude](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 39321

**Rubrique** : Spectacles

**Ministère interrogé** : culture

**Ministère attributaire** : culture

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 27 mai 1996, page 2802

**Réponse publiée le** : 19 août 1996, page 4509